

AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM) – Sollicitation Numéro 2024-00376

Titre : Services de traduction, de révision et de transcription pour les exigences habituelles et urgentes, en fonction des besoins, pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

La présente demande d'offre à commandes (DOC) est émise afin de satisfaire au besoin de l'**Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)** (le « **Client** »), pour des services réguliers et urgents de traduction, d'édition et de transcription sur demande, en fonction des besoins, aux utilisateurs désignés, et ce, partout au Canada, sauf dans les zones visées par des ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, au Québec et au Labrador.

Les offres à commandes (OC) qui résulteront de la DOC seront réparties entre deux (2) volets de services :

1. Services de traduction, d'édition et de révision, et;
2. Services de transcription.

Période proposé du contrat :

Chaque volet de service sera évalué indépendamment l'un de l'autre. Jusqu'à trois (3) offres à commandes (OC) peuvent être attribuées par volet de service d'une durée d'un (1) an, avec l'option irrévocable permettant au Canada de prolonger la durée des OCs jusqu'à quatre (4) périodes supplémentaires d'un (1) an dans les mêmes conditions.

VOLET 1 – Services de traduction, d'édition et de révision : Réserve dans le cadre de la SAEA

Le marché du **Volet 1** est réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) du gouvernement fédéral. Pour de plus amples renseignements concernant les exigences requises des entreprises autochtones conformément au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones, consulter l'[Annexe 9.4](#) du Guide des approvisionnements.

Le marché du **Volet 1** est exclu des accords commerciaux internationaux en vertu des dispositions de chaque accord relativement aux mesures portant sur les Peuples autochtones ou relativement aux marchés réservés aux petites entreprises et aux entreprises minoritaires. Conformément à l'article 800 de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), l'ALEC ne s'applique pas au présent marché.

VOLET 2 – Services de transcription

Le marché du **Volet 2** est assujéti aux provisions de l'Accord de libre-échange canadien, l'Accord de libre-échange Canada-Chili, l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste, l'Accord de libre-échange Canada-Colombie, Canada et l'Union européenne Accord économique et commercial global, l'Accord de libre-échange Canada-Honduras, l'Accord libre-échange Canada-Corée, l'Accord libre-échange entre le Canada et le Panama, l'Accord de libre-échange Canada-Pérou, l'Accord libre-échange Canada-Ukraine, l'Accord de continuité commerciale Canada-Royaume-Uni – Accord de continuité commerciale, et; l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce.

Exigences relatives à la sécurité : Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

Demande de renseignements au sujet de ce besoin doit être adressée à la Responsable de l'offre à commandes :

Catherine Clairoux

Agente principale d'approvisionnement et des marchés
Division de la politique des approvisionnements et des marchés
L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)
59 Camelot Dr. Nepean, ON K2G 5W6
catherine.clairoux@inspection.gc.ca

Les soumissions doivent être envoyées à la Responsable de l'offre à commandes, à l'adresse courriel de réception des soumissions cfia.bidreceipt-receptiondesoumission.acia@inspection.gc.ca.

L'adresse courriel de réception des soumissions sert uniquement à la réception des soumissions. Aucune autre communication doit être envoyée à cette adresse courriel.

LA DEMANDE DE PROPOSITION FERME : à 14h00 HE le mardi 9 janvier, 2024